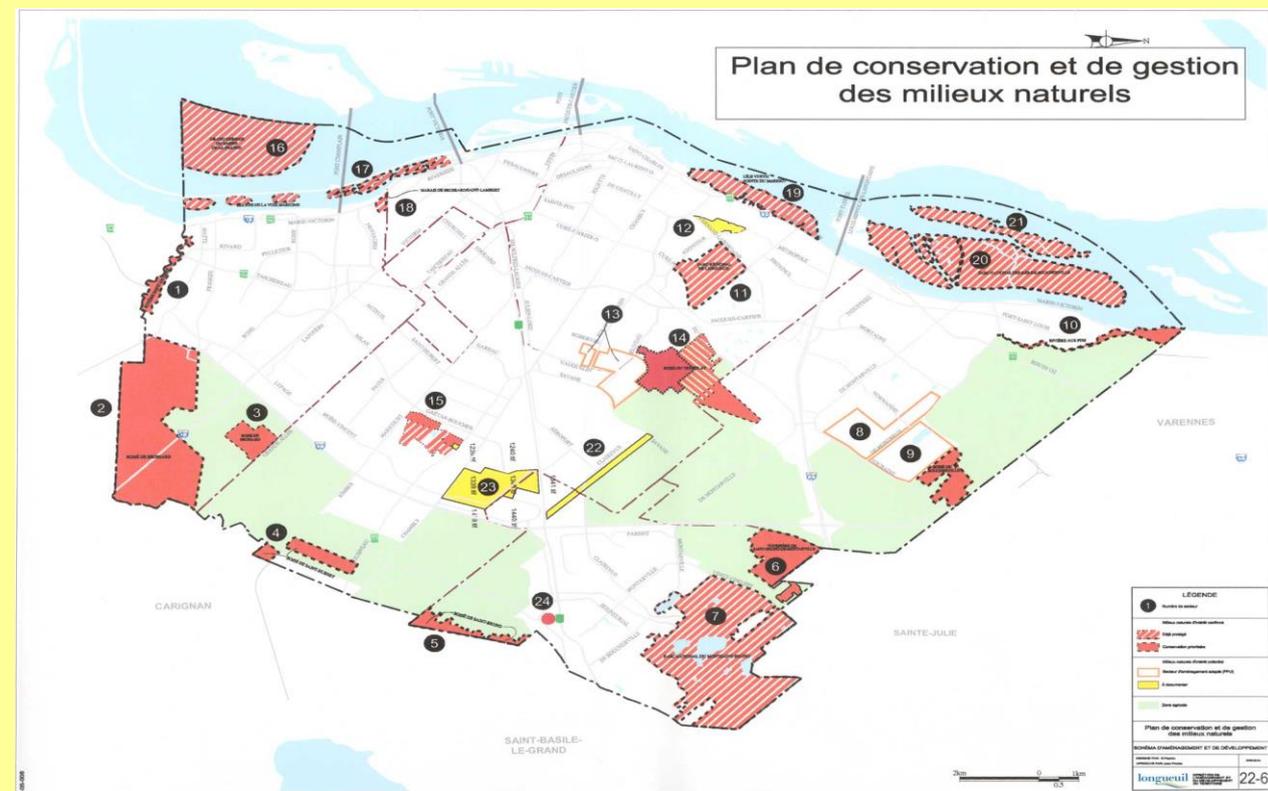




La rainette faux-grillon





PLAN DE CONSERVATION DE LA RAINETTE FAUX-GRILLON EN MONTÉRÉGIE

Présenté à la Ville de Longueuil
Arrondissement Le Vieux-Longueuil



Préparé conjointement par le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil et l'équipe de relèvement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec
Décembre 2007



2003

Constat : perte d'habitat

Menace : construction domiciliaire et industrielle

Réponse populaire : Pression politique, communication; Sauvons nos boisés et milieux humides

Réaction politique : Entente administrative dans l'agglomération de Longueuil sur les boisés et milieux humides par Thomas Mulcair



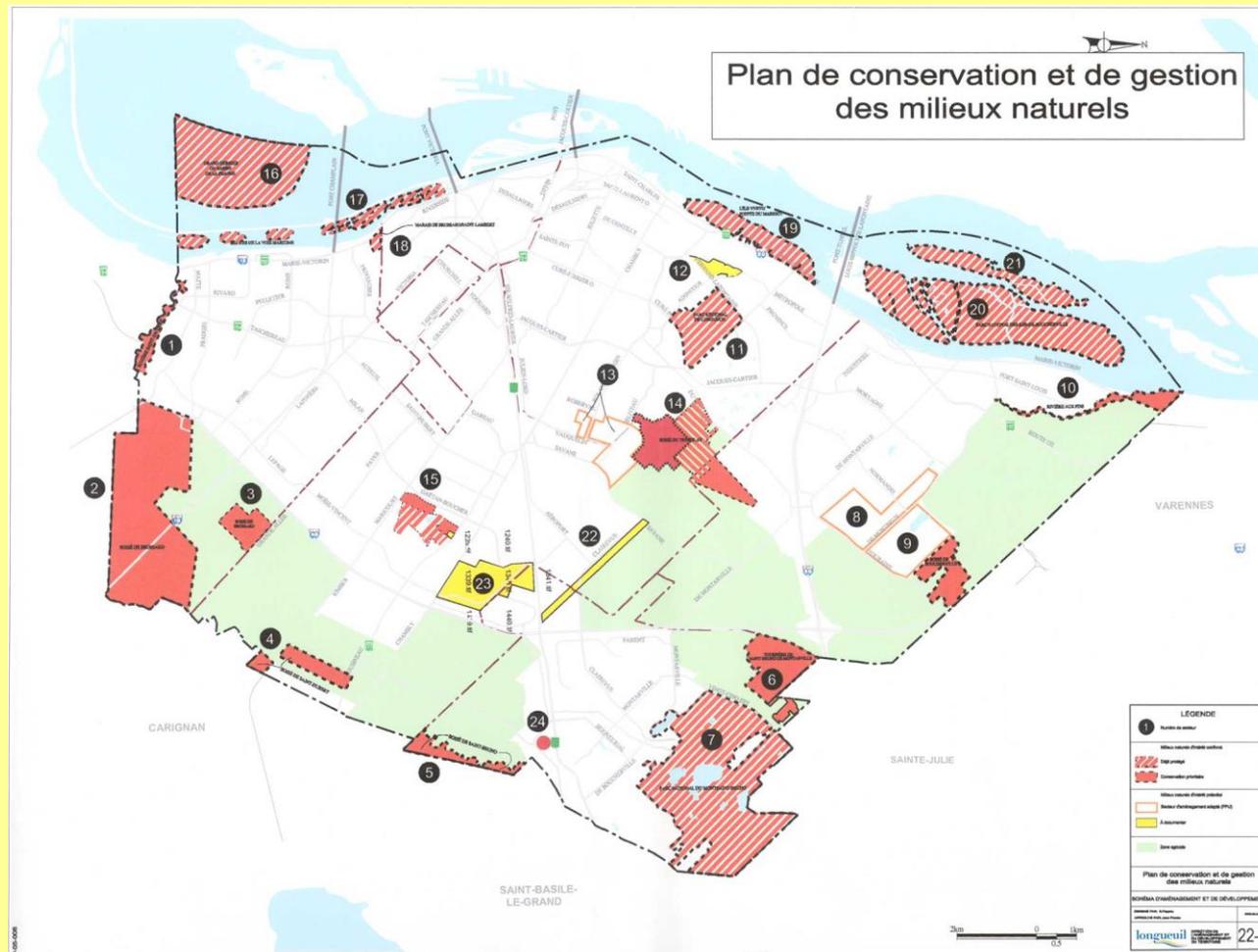
2004

État de la situation : Inventaires



2005

Adoption du plan de conservation et de gestion des milieux naturels de l'agglomération de Longueuil



2006-2008



- Création du **premier plan de conservation** de la rfg pour Boucherville avec l'équipe de rétablissement en 2006
- Création de 2007 à 2008 de tous les plans de conservation de la rfg pour toutes les populations connues
- Envoi des plans de conservation à toutes les municipalités et entités concernées (Hydro-Québec, Voie maritime, défense nationale) par l'équipe de rétablissement
- Début du suivi des différents plans avec les municipalités (présentations, visites terrains etc..)

Plan de conservation - Caractéristiques

- Accessible au grand public
- Réalisé par une équipe diversifiée
- Approche scientifique



Lyne Bouthillier, 2001

Plan de conservation

Identifie :

- Qu'est-ce qu'on doit protéger?
- Quoi faire pour y arriver?
 - Principes de conservation et d'aménagement
 - Recommandations *selon les connaissances de l'espèce*



Lyne Bouthillier, 2001

PLAN DE CONSERVATION

DE LA RAINETTE FAUX-GRILLON EN MONTÉRÉGIE

Présenté à la Ville de Longueuil
Arrondissement Le Vieux-Longueuil

Rainette faux-grillon



Préparé conjointement par le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil et l'Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec
Décembre 2007



Photo: Lucie Gagnon / Société, Lucie Gagnon / Société

Le maintien de leur contact avec un milieu affecté par des activités humaines (dépot de déchets, déboisement, etc.) et par les activités agricoles (déboisement, etc.). On ne peut pas compter sur les milieux humides existants (marais, etc.) pour assurer la pérennité de l'espèce. Par conséquent, il faut créer de nouveaux habitats supplémentaires (étangs, zones tampons, etc.) qui permettent de maintenir et d'augmenter la diversité des habitats terrestres et aquatiques. Certains des milieux humides seront utilisés pour la reproduction tandis que d'autres serviront de zones de dispersion. Pour assurer la pérennité de l'espèce, on doit tenir compte de la capacité de dispersion de la rainette faux-grillon, on devrait pouvoir retrouver au moins un étang à tous les 200 mètres. Il est difficile de statuer sur la largeur minimale que devrait avoir ces corridors. Environnement Canada préconise une largeur allant de 100 à 500 mètres en milieu forestier et de 60 mètres dans le cas des corridors riverains¹¹. Pour satisfaire les besoins de la

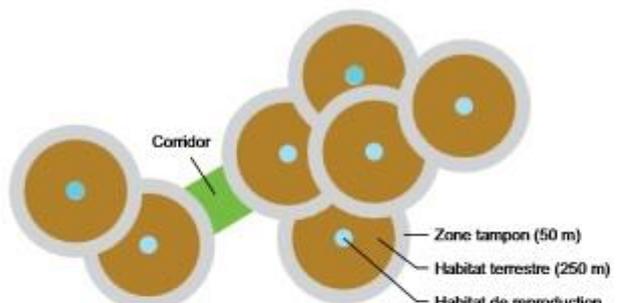


Figure 6. Éléments à considérer dans l'élaboration d'une stratégie de conservation viable des habitats de la rainette faux-grillon
Les populations de cette espèce sont souvent organisées en réseaux ce qui facilite les échanges entre elles. Ce mode d'organisation que l'on nomme métapopulation (populations regroupées) doit être préservé pour assurer la pérennité de l'espèce à long terme, en prenant la conservation des zones à forte densité d'étangs de reproduction et en établissant des corridors de dispersion entre ces zones.

En Montérégie

METAPOPULATIONS	POPULATIONS ISOLÉES
1- Beauharnois	A- Melocheville
2- Île Perrot	B- Saint-Constant
3- Bois de la Commune (La Prairie)	C- Poste Hortal (La Prairie)
4- Bois de Longueuil (Brossard/La Prairie/Carignan (LIPC), secteur sud	D- Marais Darveau (Longueuil)
5- Bois de Longueuil (Brossard/La Prairie/Carignan (LIPC), secteur nord	E- Bois de l'Amélancheur (Longueuil)
6- Saint-Hubert	F- Parc Régional de Longueuil
7- Grand bois de Saint-Bruno/Carignan	G- Mont Saint-Bruno (secteur sud-est)
8- Bois de Tremblay	
9- Boucherville	

Actuellement, on estime que la rainette faux-grillon a perdu près de 90% de son aire de répartition historique en Montérégie (figure 1). Déjà au début des années 1990, des inventaires fauniques avaient révélé la disparition de l'espèce de tout le secteur situé à l'est de la rivière Richelieu¹². Par la suite, ce sont les populations les plus au sud qui ont été évincées. Aujourd'hui, la rainette faux-grillon ne subsiste que sur l'île Perrot et sur la rive sud de Montréal entre Saint-Stanislas-de-Kostka et Varannes, le long d'une bande d'une largeur d'environ 20 km¹³.
À l'intérieur de cette zone, survivent neuf métapopulations (populations regroupées) et sept petites populations isolées, qui occupent globalement une superficie d'environ 50 km² (figure 2).

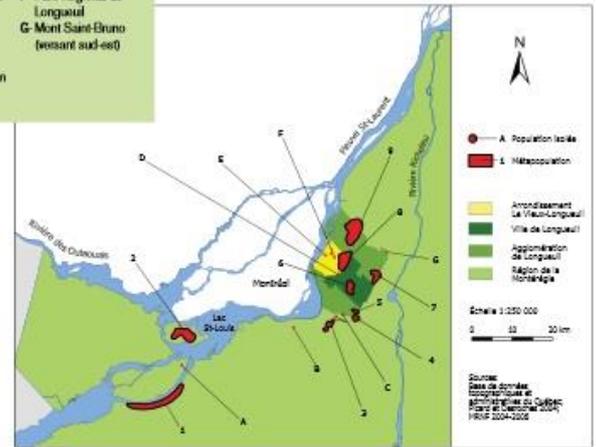


Figure 2. Localisation des populations de la rainette faux-grillon en Montérégie en 2004
On ne retrouve plus que 9 métapopulations (populations regroupées numérotées 1 à 9) et 7 populations isolées (A à G) réparties entre les municipalités de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Melocheville, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Constant, La Prairie, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville, Carignan, Sainte-Julie, Varannes, Boucherville et Longueuil (arrondissements Le Vieux-Longueuil et de Saint-Hubert) et populations isolées du Marais Darveau (D), du Bois de l'Amélancheur (E) et du Parc Régional de Longueuil (F).

Malheureusement, la situation de l'espèce dans cette région ne cesse de s'aggraver en raison des pressions qui s'exercent toujours sur elle et ses habitats. Uniquement en 2004, c'est près de 10% de l'ensemble des étangs de reproduction résiduels en Montérégie qui ont été détruits principalement pour permettre la construction résidentielle¹⁴.



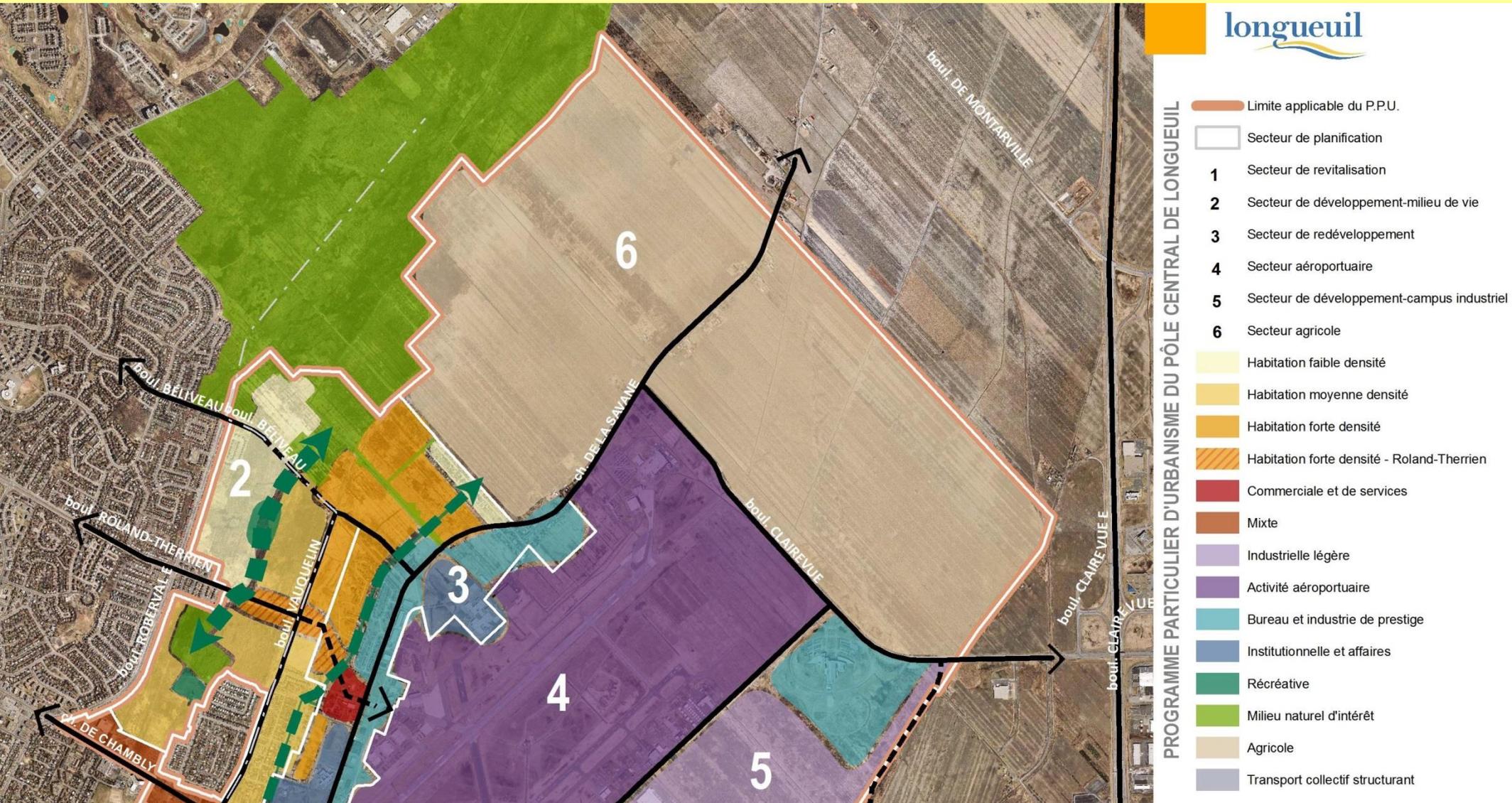
Mise en œuvre des plans de conservation :

Rôle de CIEL et Terre

- **Amener toutes les parties prenantes ensemble et les supporter** pour la protection du territoire de la rainette faux-grillon
- **Travailler en collaboration** avec l'équipe de rétablissement et le secteur Faune Québec, ainsi qu'Environnement Canada
- **Faire le relais** entre les organismes chargés de faire des acquisitions (NAQ) et les propriétaires de terrains
- **Support à la création de statuts de conservation** (grille d'analyse)
- **Inventaires ciblés et suivi annuel** des différentes populations

Exemples de succès

Boisé du Tremblay, Longueuil et Boucherville



Intendance et financement

Menaces

- Changement au régime hydrologique suite à une action en dehors et même à l'intérieur de la zone de conservation
- Castor
- Utilisation de VTT
- Cheval, chien, etc.



Ministère des Ressources
naturelles et de la Faune

Intendance et financement

Solutions

- Encadrer les activités
- Intervenir rapidement au besoin
- *Créer des statuts permanents de conservation ou des ententes de conservation volontaires*
- Promouvoir l'espèce au moyen des médias locaux, régionaux et nationaux pour faire rayonner l'espèce et ainsi élargir l'acceptation sociale

Financement

- Essentiel pour continuer les actions de mise en œuvre des plans de conservation et d'éducation relative à l'environnement
- Sources : subventions gouvernementales et paragouvernementales

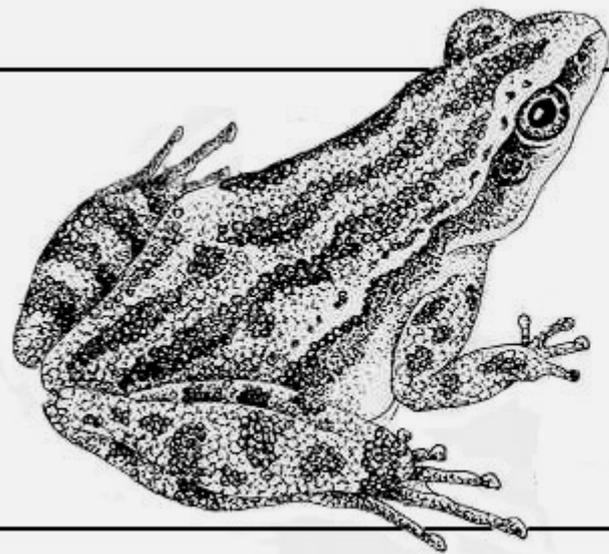
Conclusions

Menace directe : destruction de l'habitat par construction ou autre

Menace indirecte : changement au régime hydrologique suite à une action en dehors de la zone de conservation, castor, utilisation de VTT

Solutions

- Règlements et politiques pour contrôler les activités
- Rester présent pour suivre l'évolution de la situation et pour détecter les menaces le plus tôt possible
- Chercher l'appui de la population par l'éducation, la sensibilisation et les communications : amène un réseau de surveillance local et exerce une pression politique
- Travailler en collaboration avec les partenaires prêts à mettre l'épaule à la roue



Équipe de rétablissement de la
rainette faux-grillon de l'Ouest
au Québec
(*PSEUDACRIS TRISERIATA*)

Programme d'intendance de l'habitat pour les
espèces en péril du Canada



PROJET
RESCOURS



Fondation
de la faune
du Québec